

CDVM

مجلس القيم المنقولة

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUILS DE PARTICIPATION
FS/EM/42/2009**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société SICEA Holding SA, représentée par son administrateur Monsieur Daniel Pierre, a déclaré le 8 décembre 2009, avoir cédé sur le marché de blocs, le 4 décembre 2009, 211.671 actions Delattre Levivier Maroc (DLM), au cours unitaire de 630 dh franchissant, à la baisse les seuils de participation de 33,33%, 20%, 10% et 5% dans le capital de la société.

Suite à cette transaction, la société SICEA Holding SA ne détient plus aucune action de la société Delattre Levivier Maroc.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières